

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Conditions générales de vente

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2. Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses.

Les usagers devront respecter le règlement intérieur en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Une ou plusieurs fermetures techniques occasionnant la fermeture de bassins auront lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

3. Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents de la Ville de Petit Couronne devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leurs sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés. Le Centre aquatique accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard, les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu monnaie.

Tous les règlements devront être effectués en euro (€) à l'ordre de VM 76650. Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

4. Recommandation santé – hygiène et sécurité

Le Centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, l'aquacycling, plongée. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le Centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5. Assurances

Le Centre aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans le règlement intérieur des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers prévus à cet effet.

6. Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : VM 76650 Piscine L'ARCHIPEL, rue de la Pierre Naudin, 76650 Petit Couronne.

7. Loi informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs et accueil. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif du Centre aquatique. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

8. Recommandation COVID 19

Pour faire suite au guide de recommandations du Ministère des Sports, il est impératif de respecter les gestes barrières et le protocole mis en place au sein de l'établissement.

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

Conditions particulières de vente et d'utilisation

Espace Aquatique

L'espace aquatique est composé d'un bassin sportif de 25 m, d'un bassin ludique intérieur, d'un pentagloss 3 pistes, d'un splashpad.

L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle ;
- De la billetterie groupe ;
- De la billetterie CLSH ;
- Des cartes 10 entrées ;
- Des cartes famille ;
- L'Ecole de natation adulte et enfant ;
- Des cours bébé nageur ;
- Des cours d'aquagym ;
- Des cours d'aquacycling ;
- Location appareils fitness aquatique ;
- Des Abonnements PASS ;
- Des cartes cadeaux.

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1. Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 14 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille).

Comme indiqué dans les conditions générales de vente, une tarification réduite est appliquée pour les résidents de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif.

Les enfants de moins de 12 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité.

2. Billetterie groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, avec un effectif minimum de 8 personnes

- Les centres spécialisés,
- Les associations.

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par le centre aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

3. Billetterie CLSH

Les tarifs CLSH sont applicables aux centres aérés en respectant la norme d'encadrement, à savoir un accompagnateur pour 8 enfants de plus de 8 ans et un accompagnateur pour 5 enfants de plus de 5 ans.

Une tarification réduite est appliquée pour les centres de la Ville de Petit Couronne.

Une réservation validée par le centre aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

4. Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date de première utilisation. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée dans la limite d'1 mois maximum et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé. Une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la Ville de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif. Toute carte perdue sera facturée 2.00 €.

5. Carte famille

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remise à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille).

Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscines.

Elle est valable 6 mois, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement. Toute carte perdue sera facturée 2.00 €.

Une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la Ville de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif.

6. Ecole de natation enfant à l'année et adulte (à l'année ou au trimestre)

Une carte d'abonnement est remise à l'abonné. Cette carte lui donne accès à l'établissement pour un cours par semaine pendant les périodes scolaires. La carte est valide 15 minutes avant le début du cours et jusqu'à 15 minutes après la fin du cours.

Pour toute souscription, une fiche de renseignement est à compléter.

Pour les abonnements à l'année, toute résiliation doit être justifiée par un certificat médical. Sur présentation de ce justificatif, l'abonnement sera alors remboursé au prorata des séances dispensées. Aucun autre remboursement ne sera envisagé.

Une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la Ville de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif. La carte est personnelle et incessible. Toute carte perdue sera facturée 2.00 €.

7. Cours bébés nageurs

Contre paiement, une carte d'abonnement est remise à l'abonné (à la séance ou carte de 10 séances). Cette carte lui donne accès à l'établissement pour la séance sur la période définie. La carte est valide 15 minutes avant le début du cours.

La carte est personnelle et incessible. Elle donne accès à 1 bébé et 2 accompagnateurs maximum. Une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la Ville de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif. Toute carte perdue sera facturée 2.00 €.

8. Carte été

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

La carte été est réservée au public de 10 ans à 16 ans. Elle est valable 1 mois sur des périodes définies (juillet et août). Contre paiement, une carte d'abonnement est remise à l'abonné. Cette carte lui donne accès à l'établissement en illimité sur la période définie. La carte est personnelle et incessible.

Pour toute souscription, une fiche de renseignement est à compléter. Une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la Ville de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif. Toute carte perdue sera facturée 2.00 €.

9. Stage Enfant

Contre paiement, une carte d'abonnement est remise à l'abonné. Cette carte lui donne accès aux cours de natation (5 cours pour une semaine) pendant les vacances scolaires. La carte est valide 15 minutes avant le début du cours et jusqu'à 15 minutes après la fin du cours.

Pour toute souscription, une fiche de renseignement est à compléter.

Toute résiliation doit être justifiée par un certificat médical. Sur présentation de ce justificatif, l'abonnement sera alors remboursé au prorata des séances dispensées. Aucun autre remboursement ne sera envisagé.

Une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la Ville de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif. La carte est personnelle et incessible. Toute carte perdue sera facturée 2.00 €.

10. Cours aquagym

Contre paiement, une carte à la séance valable uniquement le jour de l'achat est remise à l'utilisateur. La carte est valide 15 minutes avant le début du cours et jusqu'à 15 minutes après la fin du cours. L'utilisateur devra retirer un bracelet à l'accueil, celui-ci faisant foi pour définir les personnes ayant droit de participer à la séance. Une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la Ville de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif. La séance est dispensée à partir de 2 participants et avec un maximum de 30 participants par séance. Toute carte perdue sera facturée 2.00 €.

11. Cours aquacycling

Contre paiement, une carte à la séance. Une réservation auprès de l'accueil est obligatoire afin de pouvoir accéder au cours choisi. La carte est valide 15 minutes avant le début du cours et jusqu'à 15 minutes après la fin du cours.

A l'arrivée dans l'établissement, l'utilisateur devra retirer un bracelet à l'accueil, celui-ci faisant foi pour définir les personnes ayant droit de participer à la séance.

En cas d'annulation d'une séance réservée, celle-ci sera décomptée si l'annulation a été faite moins de 24 heures avant le cours, ou en cas de non-présentation d'un certificat médical.

Une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la Ville de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif.

La séance est dispensée à partir de 2 participants et avec un maximum de 12 participants par séance. Toute carte perdue sera facturée 2.00 €.

12. Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Aquatic, PASS Aquaforme, PASS Aquaforme+.

Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

13. Tickets C.E

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, des carnets de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat. Une tarification réduite est appliquée pour les comités d'entreprise situés sur la Ville de Petit Couronne sur présentation d'un justificatif.